DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20241002-202410D061-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024

N° 202410D061

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
1er Octobre 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Absents : 8
Votants : 27

Date de la convocation :
25 Septembre 2024

Domaine
Finances Publiques
Pour : 27
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 1er Octobre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL– I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON – E. JACQUAND – C. VALET– J. BERTHET - A. DUPERRIER – D. FROMENTIN - L. VIOLA – F. JANET - S. ROGNARD - S. GUEDON – D. SEBAI - J. LIENHARDT- F.CANARD – S. BAUDIN- P. NOBLET

ABSENTS :
M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D.VENET a donné pouvoir à M. MACON
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M.A ROUX a donné pouvoir à F.MARECHAL
J.SAINT PIERRE a donné pouvoir à D. FROMENTIN
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER
C.SEMINARA a donné pouvoir à E. JACQUAND

OBJET : PRESENTATION DU RPQS DECHETS 2023

Conformément à l'article D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme la Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes a présenté à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce rapport comporte des indicateurs techniques et financiers relatifs à la collecte des ordures ménagères résiduelles, au tri sélectif, aux déchetteries, aux lieux de traitement. Ce rapport est présenté ce jour au Conseil Municipal.

Après exposé, le Conseil Municipal prend acte du RPQS Déchets de la Communauté de Communes de la Dombes.

Le 1er Octobre 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU